



Vue du lac de Nossi-Be (île d'Ambanimène). — Dessin de Catenacci.

## MADAGASCAR A VOL D'OISEAU,

PAR M. DÉSIRÉ CHARNY<sup>1</sup>,

1862. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### IV (Suite.)

Mœurs et organisation malgaches. — Le cimetière. — Départ. — Bénédiction de l'aïeule

Si l'un des membres de la famille tombe malade, tous les travaux sont suspendus; chacun s'empresse; les uns vont chercher des simples, d'autres interrogent le sort sur la cause de la maladie et les moyens de la guérir, pendant que les amis s'occupent des provisions et des choses nécessaires au ménage. Si le mal empire, la case se remplit alors de parents, d'amis et d'alliés venant mêler leur douleur à la douleur de la famille.

Cette douleur et cette affection s'étendent jusqu'aux esclaves, qui se considèrent comme enfants de la maison. Ils mangent à la même table, sont vêtus à peu de chose près de la même manière. Un étranger les

distinguera difficilement, car dans leur langage ils appellent le chef « le père » et la maîtresse du logis « la mère. »

Comme partout au monde, la stérilité chez une femme est un affront pour elle, et elle m'a paru fréquente chez les Malgaches; l'espèce de polygamie dans laquelle ils vivent doit en être la raison dominante: c'est la chasteté qui fonde les grandes familles.

La femme malgache qui désire des enfants et craint de n'en pas avoir, consulte les *sikidis* (sorciers), invoque les esprits ou se livre à la superstition suivante: elle choisit une pierre d'une forme bizarre, facile à distinguer des autres et va la placer sur le chemin du village, en quelque endroit cher aux esprits; et si cette pierre, après un laps de temps convenu se retrouve à la même

<sup>1</sup> Suite. — Voy. p. 193 et la note.

X. — 248<sup>e</sup> LIV.

place et dans la position que lui a donnée la postulante, c'est que le destin exaucera ses vœux. Cette innocente pratique est généralement suivie à Madagascar, et l'on rencontre parfois de véritables pyramides composées de ces ex-votos.

L'exposition des enfants forme un affreux contraste avec ces mœurs malgaches si faciles et si douces, et surtout avec cet amour de la maternité. Lorsque ces petits êtres sont nés sous une influence mauvaise, ils sont abandonnés; ou bien, l'on doit, pour racheter leur vie, leur faire subir d'épouvantables épreuves, presque toujours fatales à la plupart d'entre eux.

La circoncision se pratique à Madagascar; ce doit encore être un souvenir des Arabes.

C'est, pour le Malgache, une importante cérémonie dont il perpétue la date au moyen d'un piquet de bois surmonté d'un nombre indéterminé de crânes de bœufs garnis de leurs cornes. Presque tous les villages possèdent un de ces petits monuments.

Chaque crâne est un souvenir de fête; il est de coutume, en effet, de tuer un bœuf le jour de la circoncision des enfants; et comme ces gens sont pauvres, et qu'un bœuf à chaque opération serait une lourde dépense pour les familles, on attend que plusieurs enfants aient atteint l'âge voulu pour subir l'incision, afin d'opérer en bloc une fournée de jeunes Malgaches.

Le bœuf est du reste à Madagascar l'animal par excellence; il est le présent le plus apprécié entre amis, le capital le plus facile à réaliser, le bien le plus solide du cultivateur. Sa chair, au moins pour certaines parties, est regardée comme sacrée. Ainsi, le roi seul et les grands ont le droit de manger la queue. La bosse, également morceau de choix, jouit d'une réputation proverbiale, et la politesse l'emploie comme une de ses plus douces formules. Le Malgache vous dira dans son doux parler : « Je vous souhaite éternellement une bosse de bœuf dans la bouche. »

Le bœuf est de toutes les fêtes et de toutes les douleurs; à la naissance comme à la mort de ses maîtres, sa tête tombe en signe de deuil ou de réjouissance, et quand c'est un grand qu'il faut pleurer, les sacrifices deviennent des hécatombes.

A la mort de M. de Lastelle, négociant français en faveur à la cour Ova, on tua, dit-on, à Tananarive, huit cents bœufs; à la mort de Ranavalo, l'on en immola plus de trois mille; le sol à partir du palais jusqu'au tombeau de la reine était littéralement couvert de cadavres sur lesquels il fallait passer.

Le culte des morts est ce qui m'a paru le trait le plus caractérisé de la religion malgache. Lorsqu'un Malgache succombe, les femmes poussent d'effroyables lamentations, arrachent leurs cheveux et se roulent avec désespoir; les hommes restent calmes; ils ont une danse funèbre pour la circonstance et la cérémonie commencée dans les larmes dégénère bientôt, grâce aux liqueurs fermentées, en une orgie sacrilège. Le corps néanmoins est porté avec respect jusqu'à sa dernière demeure. A Nossi-Malaza, le cimetière occupe la pointe nord de

l'île; la sépulture des chefs est séparée de celle des simples habitants. Toutes consistent en une écorce d'arbre dans laquelle on enveloppe le corps du défunt, après quoi le tout est enfermé dans un tronc de bois dur taillé en forme de cercueil. La piété des vivants entretient devant chaque tombe des offrandes expiatoires; c'est une assiette pleine de riz, une coupe remplie de betza-betza, des pattes de poulets ou des plumes d'oiseaux; les Malgaches semblent donc croire à l'existence de l'âme.

Si la douleur des Malgaches paraît violente, elle n'est point de longue durée; ils considèrent la mort comme un fait inévitable; ils oublient donc au plus vite, jugeant les larmes inutiles puisque le mal est sans remède. Néanmoins les parents portent rigoureusement le deuil du mort et ne peuvent en être relevés que par une cérémonie publique. Ce deuil dure un mois au plus, suivant la douleur de la famille; il consiste à laisser croître sa chevelure. Dans ce cas la femme malgache ne la tresse, ni ne la peigne; l'homme laisse croître sa barbe et ne se lave point pendant la durée du deuil. Hommes et femmes présentent, en cet état, le plus déplorable aspect.

Dans le nord, à la hauteur de Vohemar, chez les Antankars, les superstitions sont autres; à un grand respect pour les morts, se joint la foi en la météoroscose. Suivant cette croyance, les âmes des chefs passeraient dans le corps des crocodiles; le commun des mortels se transformerait simplement en chauves-souris.

Cette superstition explique l'incroyable multitude des crocodiles; ils pullulent effectivement dans les centres où cette croyance est établie; les rivières en sont infectées, et il est dangereux vers le soir d'en fréquenter les bords. Pendant la nuit, les habitants sont souvent forcés de barricader leurs cases pour se garantir des attaques du monstre.

De même que chez les Betsimisaracks, les lamentations et l'orgie se mêlent aux funérailles, mais on n'enterre point le cadavre; placé sur un clayonnage de bois, on le momifie au moyen d'aromates et de sable-chaux fréquemment renouvelés. Après quelques jours de ce traitement, la décomposition des chairs produit un liquide putréfié qu'on recueille avec soin dans des vases placés au-dessous du clayonnage, et chaque assistant vient en mémoire du mort se frotter de ce liquide. Le cadavre desséché, les parents l'entourent de bandelettes et le portent au lieu des sépultures.

Cette horrible coutume engendre de terribles maladies de peau, gale, lèpre et autres affections incurables; et cependant c'est à peine si l'intervention des blancs parvient, depuis peu de temps, à leur faire abandonner cette affreuse coutume.

Le Malgache est artiste de nature; il a surtout des instincts littéraires remarquables; je devrais dire il avait, car la conquête Ova, comme toutes les oppressions extrêmes, ne laisse après elle qu'abrutissement et désolation.

Le Betsimisarack aime avec passion la causerie, le chant et la danse. Pour ses danses souvent bizarres, sauvages et sans règles aucunes, l'inspiration le guide ; mais je n'ai trouvé de caractère qu'à la danse du riz dont j'ai parlé plus haut. Sa musique est pauvre et ses instruments sont primitifs. C'est d'abord le bam-



Femme malgache et ses enfants (voy. p. 208).

bou, qu'il frappe au moyen de baguettes et qu'il accompagne du battement des mains; le *dzé-dzé*, machine monocorde d'un son monotone, et la *valia*, qui dans des mains habiles arrive à de jolis effets. (La *valia* est un

bambou dont les fibres sont tout alentour séparées du bois et tendues au moyen de chevalets d'écorce; c'est en somme une guitare circulaire, montant de notes assez basses aux notes les plus aiguës.)

Pour son chant, le premier thème venu lui est bon; il prend une parole quelconque, une phrase, un mot, et le répète à satiété avec un chœur qu'il improvise.

La conversation fait ses délices; il aime, il adore l'éloquence comme une mélodie; il causera longtemps de choses futiles, au besoin de non sens, et l'orateur de quelque talent trouvera toujours des auditeurs charmés.

Lorsque l'entretien vient à languir, on cherche et on improvise à la façon des sophistes une énigme, une charade (*rahamilahatra*), mot à mot, « des paroles qui s'alignent. » En voici un exemple :

« Trois hommes, portant l'un du riz blanc, l'autre du bois coupé, le troisième une marmite, et venant de trois directions différentes, se rencontrent près d'une source, dans un lieu aride, éloigné de toute habitation. Il est midi et chacun d'eux n'ayant encore rien mangé est fort désireux d'apprêter le repas, mais ne sait com-

ment s'y prendre, puisque le maître du riz n'est pas le maître du bois et que celui-ci ne peut disposer de la marmite. Cependant chacun y met du sien et le riz est bientôt cuit.

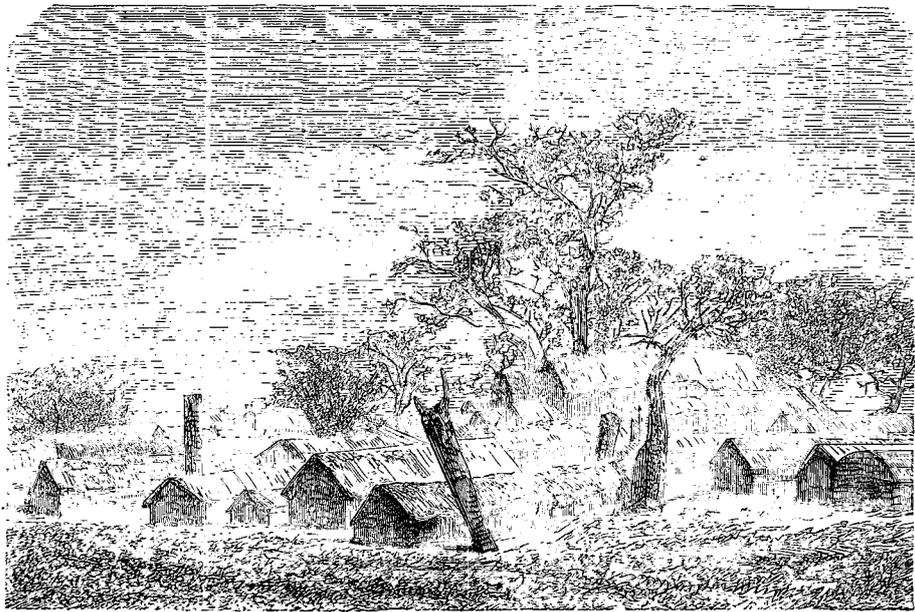
« Mais au moment du repas chacun réclame pour lui seul le déjeuner tout entier; quel est le maître du riz cuit? »

Les auditeurs malgaches sont indécis, chacun des trois hommes paraissant avoir un droit égal au déjeuner. Voilà un bon thème à paroles.

C'est ce qu'ils appellent *faka-faka*, discussion, dispute; chaque parleur peut en cette occasion faire preuve de son talent oratoire.

La tradition malgache fourmille de fables, de contes (*angano*), de proverbes (*ohabolana*), de charades et d'énigmes (*fa mantatra*), de sonnets, de ballades ou de propos galants (*Rahamilahatra* et *Tankahotro*).

Les contes sont d'habitude entremêlés de chants et



Cimetière malgache. — Dessin de E. de Bérard.

chacun les raconte en y ajoutant un peu du sien. Les enfants les font invariablement précéder du prologue suivant :

« *Tsikotoneniny, tsy zaho nametzy fa olombé taloha nametzy tanny mahy, l'omba fitsiako kosa anao.* »

« Je ne mens pas, mais puisque de grandes personnes ont menti avec moi, permettez que je mente aussi avec vous. »

Certaines fables ont l'autorité d'une croyance religieuse. Nous reproduisons les suivantes comme exemples de genres différents.

#### LE PREMIER HOMME ET LA PREMIÈRE FEMME.

« Dieu laissa tomber du ciel l'homme et la femme tout faits. L'homme fut quelque temps à connaître sa femme, et sa compagne fut la première à déchirer son voile d'innocence. La femme conçut.

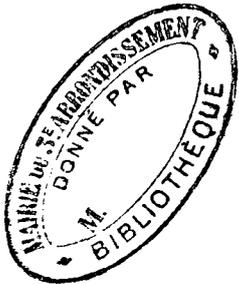
« Dieu apparut alors aux deux époux et leur dit : « Jusqu'ici vous ne vous êtes nourris que de racines et de fruits comme les bêtes sauvages, mais si vous voulez me laisser tuer votre enfant, je créerai avec son sang une plante dont vous tirerez plus de force. »

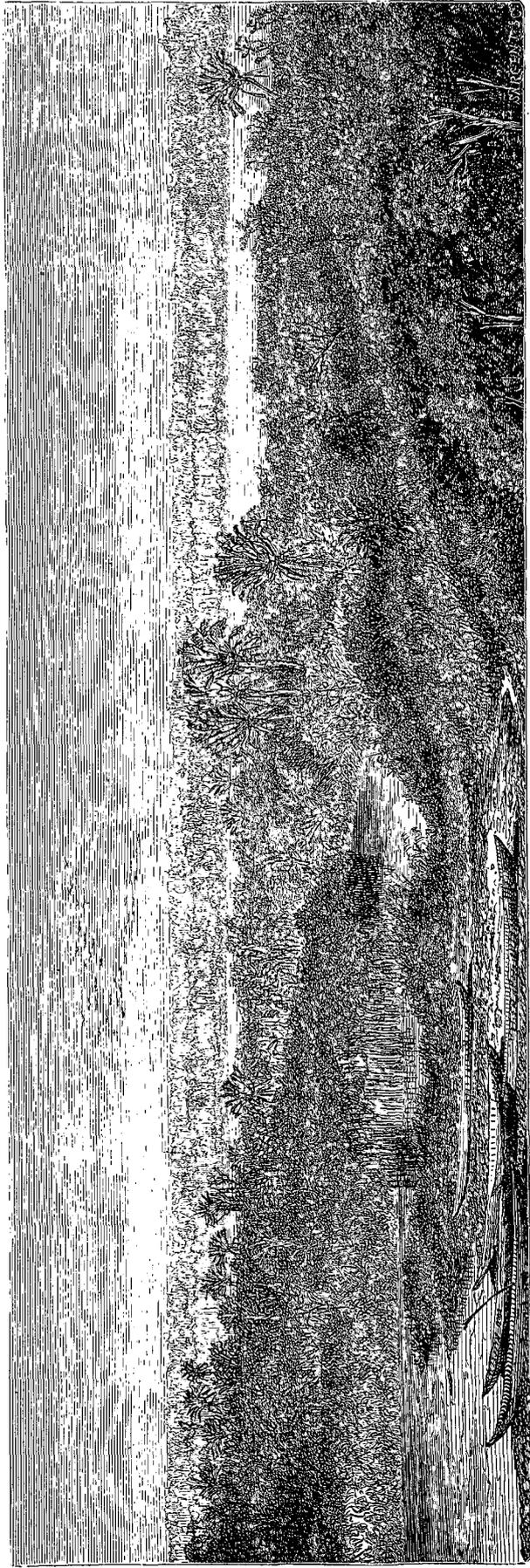
« L'homme et la femme passèrent la nuit tour à tour à pleurer et à se consulter; la femme disait à l'homme : « Je préfère que Dieu me prenne plutôt que mon enfant; » l'homme, sombre et recueilli ne disait rien.

« Le jour venu, Dieu parut avec un couteau bien aiguisé, leur demandant ce qu'ils avaient résolu.

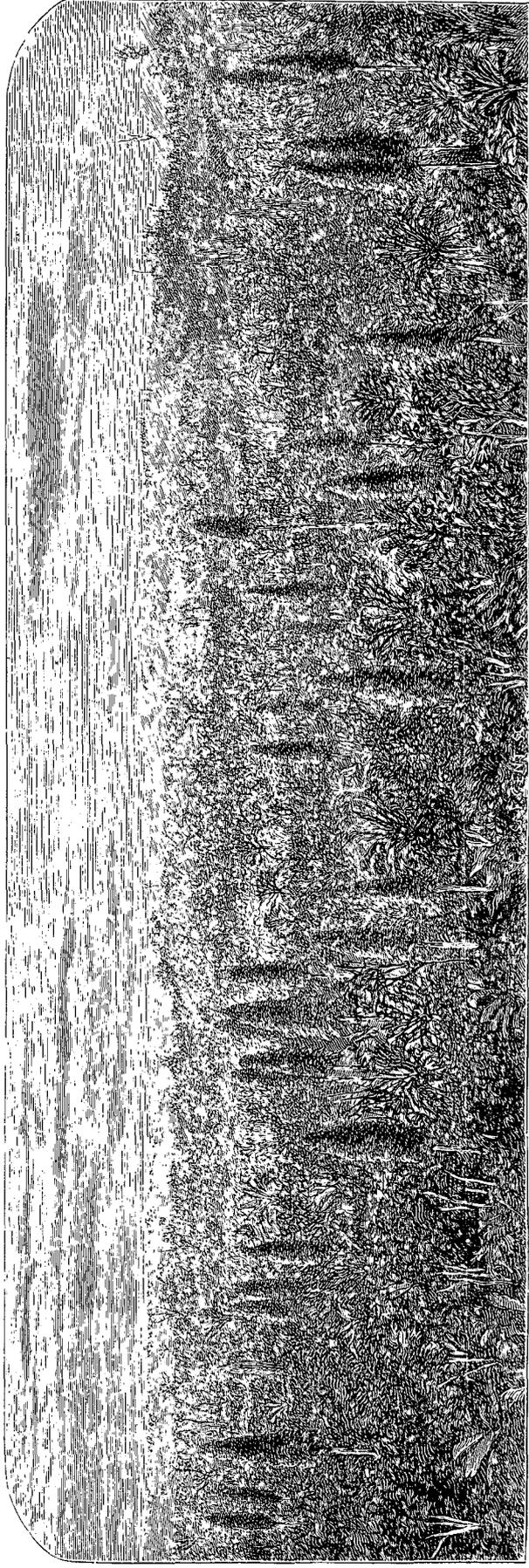
« La femme en voyant ce couteau formidable, tranchant comme une sagaie neuve et brillant comme l'éclair, s'écria : « O mon Dieu, prends mon enfant ! »

« Mais l'homme au contraire pressa son enfant sur son cœur, le remit à sa mère, et, se couchant la poitrine





Vue d'Ambavarano (bouche de l'eau) (voy. p. 204). — Dessin de E. de Bérard.



Marais à Soamandrakisai. — Dessin de E. de Bérard.

découverte, dit à Dieu : « Tue-moi, mais laisse vivre mon enfant. »

« Alors Dieu, pour l'éprouver, brandit le couteau qu'il tenait à la main et lui dit : « Tu vas mourir ; réfléchis donc avant que je ne frappe. — Frappe, » répondit l'homme. Dieu fit briller le poignard sans que l'homme murmurât ni ne frémit, mais il ne lui fit qu'une légère blessure au cou que tachèrent quelques gouttes de sang.

« Dieu prit ce sang et le répandit sur la terre qui engendra le riz. Il dit à l'homme de le sarcler trois fois avant sa maturité, de n'en récolter que les épis, de les sécher au soleil et de les conserver en grenier ; de les battre pour détacher les grains ; de les piler pour en séparer le son ; de ne manger que le grain et de livrer le son aux animaux domestiques.

« Puis il lui apprit à le cuire et à le manger.

« Puis Dieu dit à la femme : « L'homme sera le maître de l'enfant parce qu'il a préféré la vie de l'enfant à la sienne, et tu seras soumise. »

« C'est depuis ce temps que le père est le chef de la famille et que l'homme connaît le riz et le mange. »

Dans cette fable on croit reconnaître l'influence arabe et un souvenir du sacrifice d'Abraham ; le nom de Nossi-Ibrahim ou île d'Abraham, donné à la petite île de Sainte-Marie, prête quelque fondement à cette supposition.

Voici une autre fable :

#### LE SANGLIER ET LE CAÏMAN.

« Un sanglier de maraude suivait les bords escarpés d'une rivière où s'ébattait un énorme caïman en quête d'une proie. Averti par les grognements du sanglier, le caïman se dirige vivement de son côté :

« Salut, lui dit-il.

— Finaritria!... finaritria, répond le sanglier.

— Est-ce toi dont on parle tant sur la terre? demande le caïman.

— C'est moi-même... et toi, serais-tu celui qui désole ces rives paisibles? répond à son tour le sanglier.

— C'est moi-même, dit le caïman.

— Je voudrais bien essayer ta force....

— A ton aise, de suite si tu veux.

— Tu ne brilleras guère au bout de mes défenses.

— Prends garde à mes longues dents.

— Mais, dit le caïman, dis-moi donc un peu comment l'on t'appelle.

— Je m'appelle *le père coupe lianes sans hache, fouille songes sans bêche, prince de la destruction*, et toi, peux-tu me dire ton nom?

— Je m'appelle *celui qui ne gonfle pas dans l'eau; donnez, il mange; ne donnez pas, il mange quand même*.

— C'est bien, mais quel est l'ainé de nous deux?

— C'est moi, dit le caïman : car je suis le plus gros et le plus fort.

— Attends, nous allons voir. »

« En disant ces mots le sanglier donne un coup de boutoir et fait écrouler une énorme motte de terre sur la tête du caïman, qui reste étourdi sur le coup.

« Tu es fort, dit-il après s'être remis; mais à ton tour attrape cela. »

« Et lançant au sanglier surpris toute une trombe d'eau, il l'envoya rouler loin de la rive.

« Je te reconnais pour mon aîné, s'écrie le sanglier en se relevant, et je brûle d'impatience de mesurer ma force avec toi.

— Descends donc, dit le caïman.

— Monte un peu, je descendrai.

— Soit. »

« D'un commun accord ils se dirigent sur une pointe de sable où le caïman n'avait de l'eau qu'à mi-corps.

« Le sanglier bondit alors, tourne autour de lui, évite sa gueule formidable, et saisissant l'instant favorable, il lui ouvre d'un coup de ses défenses, le ventre, de la tête à la queue.

« Le caïman rassemble ses dernières forces, et profitant du moment où le sanglier passe devant sa gueule béante, il le saisit par le cou, le rive avec ses dents et l'étrangle.

« Ils moururent tous deux, laissant indécise la question de savoir quel était le plus fort.

« On tient ces détails d'une chauve-souris présente au combat. »

Au dire des lettrés, cette fable dans la bouche d'un Malgache connaissant bien sa langue et doué d'une imagination brillante, a beaucoup de mouvement et prend le ton élevé de l'ode et de l'épopée.

Un autre apologue rappelle de loin « le renard et le corbeau. »

#### LA COULEUVRE ET LA GRENOUILLE.

« Une grenouille fut surprise en ses ébats par la couleuvre son ennemie; la couleuvre la retenait par ses jambes de derrière.

« Es-tu contente, demanda la grenouille?

— Contente, répondit la couleuvre en serrant les dents.

— Mais quand on est contente on ouvre la bouche et l'on prononce ainsi: contente! (en malgache *kavo*).

« — Contente, » dit la couleuvre en ouvrant la bouche.

« La grenouille se voyant dégagée lui donna des deux pattes sur le nez.... et s'enfuit. »

La morale est que l'on peut se tirer de danger avec de la présence d'esprit.

Nous avons dit que le village de Nossi-Malaza, placé en dehors de la route de Tananarive et moins à portée de la griffe ova, jouissait d'une prospérité relative. Les hommes avaient un air de bien-être qui me charma, et lorsque je pénétrai dans la case du chef je fus étonné de l'abondance qui me semblait y régner.

La case contenait un lit garni de nattes fines. D'un côté se trouvaient empilés des vêtements, des pièces

de rabanes et d'étoffes pour les renouveler ; de l'autre un grand approvisionnement de riz devait fournir à la consommation de la famille. Le foyer et les divers ustensiles se trouvaient dans un coin.

Je vécus trois jours au milieu de ces gens si doux, entouré de soin et d'égards ; je leur avais accordé une affection vraie, comme j'avais conquis la leur et lorsque je partis, tous m'accompagnèrent au rivage. L'aïeule de la tribu, la femme du vieux chef voulut me bénir ; et comme les flots soulevés menaçaient ma pauvre pirogue, elle étendit ses bras comme une prophétesse, priant le ciel d'apaiser les vents, afin que le Vasa pût sans péril regagner sa demeure et revoir sa patrie.

Il n'y avait point là de cérémonie de commande. L'impromptu de cette scène d'adieu, l'invocation touchante de l'aïeule, ces vœux, cette prière prouvaient que le cœur parlait ; le mien y répondit. J'avoue naïvement mon émotion et ce charmant souvenir ne s'effacera point de ma mémoire.

## V

La tirelire du géant d'Arafif. — Soamandrakisai. — Ferdinand Fiche et les Ovas. — Souper. — Une nuit à l'habitation. — Les esclaves.

En quittant Nossi-Malaza, nous suivîmes d'autres canaux dont quelques-uns étaient tellement étroits qu'à peine notre pirogue pouvait y passer. D'autres étaient larges comme un fleuve, et, tous également barrés au moyen de claies de roseaux, formaient autant de pêcheries destinées à nourrir les habitants. Nous visitâmes les îles éparses çà et là. Quelques-unes, plantées de manguiers d'une verdure éternelle, servent de retraite aux riches habitants de Tamatave. Dans l'une d'elles, Ferdinand nous montra la tirelire du géant d'Arafif.

Cette tirelire est une sphère de quatre-vingt-dix centimètres de diamètre, munie d'une petite ouverture, et qui fut, selon la légende, laissée en cet endroit par le géant d'Arafif, puissant roi du nord, auquel on prête une foule de hauts faits. Une autre version prétend qu'elle fut apportée par Benyouski lorsqu'il vint conquérir le sud de Madagascar. Ce ne pourrait être en

tous cas que l'un de ses lieutenants, car il ne fit jamais en personne d'expédition dans ces parages ; l'urne me parut être d'origine arabe ; elle est fort ancienne et quelques forbans durent la laisser sur ces rivages.

Quoi qu'il en soit, la crédulité malgache en fit un objet de sainteté, une relique vénérable, et le lieu où elle git est devenu le but d'un pèlerinage. Chaque Malgache passant dans les environs se détournait de sa route et venait selon ses moyens déposer une offrande dans la tirelire sacrée ; le trésor s'accrut avec le temps, et lorsque le fétiche contint dans ses flancs une somme assez considérable, des Ovas sacrilèges portèrent la main sur le dieu ventru : ils brisèrent la tirelire et s'emparèrent du contenu.

Aujourd'hui l'ancienne idole git éventrée comme une citrouille desséchée ; les fidèles néanmoins viennent encore en pèlerinage, prodiguer à leur fétiche profané de nouvelles mais plus innocentes offrandes : le sol tout alentour est jonché de pattes de poulets, de cornes de bœufs, de petits morceaux de rabanes et de nœuds de roseaux pleins de betza-betza. D'une valeur trop minime pour tenter la cupidité des incrédules, ces pauvres hommages restent épars auprès de la tirelire et jettent sur ce coin de terre un voile de désolation recouvert de sauvage poésie. Nous ramassâmes religieusement un morceau de ce dieu tombé et nous le gardons comme souvenir de l'inconstance des hommes et de la fragilité de leurs croyances.

Le île de Papay où se trouvait la tirelire, nous al-

lâmes déboucher dans la rivière d'Ivondrou que nous avions quittée quelques jours auparavant et qu'il nous fallut remonter pour atteindre Soamandrakisai.

Les bords de la rivière sont plats et dénudés de végétation ; la chaleur était accablante ; cinq journées d'excursions nous avaient abattus, et nous arrivâmes avides de repos.

Soamandrakisai est une vaste distillerie montée jadis par M. Delastelle et dont Ferdinand Fiche est aujourd'hui le directeur. Comme d'après le code ova et la vo-



Andrian-Mandrouso, gouverneur de Tamatave (voy. p. 220).  
Dessin de G. Staal.

lonté de Ranavaloa, nul étranger ne peut posséder de terres à Madagascar, l'affaire fut faite de compte à demi entre M. Delastelle et la reine. La reine donna les terres, cinq cents esclaves et les matériaux; M. Delastelle donna son temps et son industrie.

Un poste ova, commandé par un « douzième honneur », surveille la fabrication, la vente des produits et la conduite du maître; c'est une surveillance incessante,

une immixtion de tous les instants dans les moindres actions de Ferdinand, et le malheureux est plus esclave que le dernier de ses serviteurs.

L'établissement, situé au pied des premières collines, s'étend sur des terres élevées, à l'abri des débordements de la rivière. Il se compose d'une distillerie à vapeur, de vastes hangars pour la fabrication des futailles, d'ateliers de charpenterie et de serrurerie, d'une



Guerrier malgache. — Dessin de Gérôme.

belle maison d'habitation et de nombreuses dépendances. Les esclaves habitent un village groupé tout auprès de l'établissement, et les cases des Ovas sont voisines, de manière que rien ne puisse échapper à ces jaloux surveillants.

Ferdinand nous conduisit sur la hauteur voisine, où s'élève le tombeau de M. Delastelle, pieux hommage rendu à la mémoire de ce grand citoyen par Juliette Fiche, son amie. Il repose à l'ombre des orangers et

des citronniers en fleurs, sur le sol d'une contrée qu'il s'est efforcé de civiliser et qu'il a dotée tout du moins de nombreux établissements de commerce et de trois usines en voie de prospérité.

La vue qui se développait à nos yeux ne manquait pas d'une grandeur sauvage; à l'est, la mer se brisait, blanche d'écume, sur les sables qu'elle amoncelle; au sud, les lacs brillaient comme des miroirs d'acier, et l'œil, en suivant le cours sinueux de l'Yvondrou, re-

montait jusqu'à l'horizon vers les montagnes de Tananarive. Au nord, les collines dépouillées par l'incendie de leur manteau de forêts, laissaient planer la vue sur un moutonnement d'éminences d'un vert criard où s'élevaient çà et là quelques squelettes d'arbres noircis par le feu, derniers souvenirs de la végétation qui les couvrait, tandis qu'à nos pieds s'étendait un de ces marais immenses d'un pittoresque et d'une tristesse indicibles.

Une végétation exubérante, extraordinaire, où se mêlent des sauges gigantesques, des ravenals, des rafias et ces immenses cônes (vacoas pyramidals) qui ressemblent à nos cyprès funéraires, donnaient à ce lieu l'aspect d'un champ de repos abandonné. Refuge des serpents et des crocodiles, ces marais sont de dangereux voisinages pour les habitations, et ce n'est qu'avec terreur qu'on traverse les petits cours d'eau qui les sillonnent.

Les animaux ont, pour se garder de l'attaque des caïmans, un instinct bien remarquable; les chiens, par exemple, usent d'un stratagème qui leur réussit; l'instinct, dans ce cas, ne suffit plus pour expliquer une telle manœuvre, il faut admettre la raison. Voici ce qui se passe :

Lorsqu'un chien veut traverser une rivière à la recherche de son maître, ou qu'égaré à la poursuite d'une proie, il veut rejoindre son réduit, il s'arrête sur le bord du rivage, gémit, aboie, hurle de toutes ses forces. Son raisonnement est simple : « Au bruit que je fais, pense-t-il, le crocodile, très-friand de ma chair, s'empres- sera vers l'endroit où je l'appelle; les plus éloignés abandonneront leurs retraites, et ce sera à qui arrivera le premier pour s'emparer d'un animal aussi bête que moi. » Le chien jappe donc, il aboie, et la comédie dure tout le temps qu'il juge nécessaire pour attirer ses ennemis; puis, lorsqu'ils sont là, tout près, cachés dans la vase, se gaudissant entre eux et savourant d'avance une proie si facile, le chien part comme une flèche, va passer en toute sécurité la rivière à cinq cents mètres au delà, et, jappant et bondissant sur la plage, il se

moque de son ennemi qui, paraît-il, se laisse toujours prendre à cette ruse.

A notre retour à l'habitation, Ferdinand nous avait ménagé une surprise : c'était un dîner en compagnie des deux chefs ovas de l'endroit; l'honneur n'était pas pour nous assurément, mais il devait y avoir là le sujet d'une curieuse étude de mœurs, et nous remercîâmes notre hôte.

L'Ova, quel qu'il soit, est grand ami de la table et du verre : aussi nos deux chefs s'étaient-ils empressés d'accepter l'invitation que leur avait envoyée Ferdinand. Ces messieurs nous firent attendre néanmoins : ils étaient excusables si l'on pense à la toilette européenne qu'ils s'étaient crus obligés de faire; car, pour rien au monde, ils n'eussent voulu paraître à ce dîner (que, vu notre présence, ils considéraient comme officiel), vêtus du lamba, leur costume national.

Mme la commandante devait accompagner son époux, et je suppose qu'il dut y avoir dans le ménage grande révolution au sujet de la crinoline de rigueur, et des falbalas qui, à Madagascar comme partout au monde, constituent la toilette d'une femme.

Il était huit heures, et par conséquent nuit close, quand la compagnie arriva; elle était précédée d'une affreuse trompette et d'un tambour, musique de Son Excellence, et accompagnée d'une escouade de cinq hommes et un caporal, total de la force armée de l'endroit. Tous marchaient en mesure avec une gravité comique qui rappelait les

marches de nos guerriers de théâtre; le caporal, tout fier de ses hommes, commandait d'une voix éclatante, des manœuvres que nous ne pouvions comprendre; et lorsqu'enfin ils s'arrêtèrent sous la veranda de l'habitation, ils poussèrent tous ensemble des exclamations épouvantables qui, nous dit-on, étaient à notre honneur.

Il y eut présentation, et ces messieurs, plus émus qu'ils n'eussent voulu paraître, s'assirent timidement. Le commandant et son acolyte étaient deux maigres personnages d'une stature assez haute et d'une physiono-



Rahaïria, ministre de la reine. — Dessin de G. Staal.

mie intelligente; l'un, le commandant, s'efforçait d'être grave, ainsi qu'il convient à un homme de son importance; l'autre, moins comblé d'honneur, laissait plus libre cours à son humeur badine, et nous eûmes tôt fait connaissance. Tous deux nous observaient avec une attention sans égale, s'efforçant de copier nos gestes et manières, sûrs qu'ils étaient, guidés par notre exemple, de l'emporter en civilité puérile et honnête sur la foule de leurs connaissances.

Ils avaient bien la tenue de rigueur : habit noir, passé de mode il est vrai, gilet antédiluvien et pantalon d'un miroitement prodigieux, qui dénonçait son antique origine. Les chapeaux qu'ils venaient de quitter en se mettant à table, avaient la forme évasée de nos shakos civiques, de respectable mémoire; ils avaient des reflets d'un rouge ardent, et, quant aux mouchoirs à carreaux qu'ils agitaient avec une grâce si séduisante, ils finirent par en être embarrassés au point qu'ils furent obligés de s'asseoir dessus, ignorant la destination d'une poche.

Mme la commandante, qui se trouvait ma voisine, était une grosse commère, basse sur jambes, gauche dans son vêtement fort mal fait à sa taille, et d'un teint jaune pomme passée. L'ensemble n'avait rien d'attrayant, et ma galanterie se trouva, malgré ma bonne volonté, fort refroidie à son endroit. Ses manières, du reste, ne m'encourageaient guère, car elle ne répondait à mes avances que par un épais regard qui ne disait rien, et se contentait de vider méthodiquement l'assiette que je lui remplissais à chaque plat nouveau.

Ferdinand me donna l'explication de l'énigme : je servais madame la première, et c'était à mon voisin qu'il fallait m'adresser d'abord, la politesse malgache exigeant qu'on serve l'homme le premier; l'on ne doit pas s'occuper des femmes, qui ne sont considérées que comme créatures inférieures. L'étonnement de ma voisine se trouvait donc naturel, et je ne m'occupai plus que de mon « douzième honneur » qui, de son côté, s'épuisait en amabilités de toutes sortes.

Il me copiait avec une telle persistance que sa fourchette marchait en cadence avec la mienne; je buvais, il buvait; je mangeais, il mangeait; je m'arrêtais, il s'arrêtait; cet homme était certainement doué d'un rare talent d'imitation, et, n'eût été la gravité de la circonstance, j'eusse volontiers porté ma fourchette à l'oreille, pour voir s'il eût fait comme moi.

Mon voisin buvait sec; mais le vin lui semblait fade; il préférait le vermuth, d'un bien plus haut goût; il n'en usait du reste qu'à plein gobelet, de telle sorte qu'en peu d'instants nous en vînmes aux familiarités les plus touchantes. A la moindre occasion, il me frappait sur le ventre, ce dont j'étais assurément très-flatté; il jurait qu'il était mon ami, ce que je méritais à tous égards; et, dans son expansion, il finit par plonger ses mains dans mon assiette, jugeant fort sagement que deux amis devaient tout avoir en commun.

A cette nouvelle marque de faveur, je rougis d'abord et fus pris d'un fou rire qui l'enchantait. Je lui fis comprendre aussitôt qu'en France, dans la meilleure société, les choses se passaient ainsi, et, lui abandonnant le restant du plat qu'il avait touché, je changeai d'assiette.

Il se faisait tard; ces messieurs s'efforçaient d'éterniser la plaisanterie qui fût devenue fort mauvaise à la longue. Quoique portant bien le vin, ils commençaient à divaguer; nous nous levâmes donc; mais comme jamais dîner malgache ne se termine sans toasts, il fallut nous rasseoir. La coutume est de porter une santé à chaque invité, en commençant par le plus humble en grade; on termine par la reine et l'empereur. Les gens zélés boivent aussi aux parents de leurs hôtes, à leurs enfants, petits-enfants, etc.... jugez de notre position!... Nous commençâmes. Quand vint le tour de la reine, une manœuvre fut exécutée sous la veranda par la garnison du logis : la voix du caporal éclata comme un tonnerre, nos hôtes se levèrent chancelants, et se tournant vers Tananarive, vidèrent leur coupe à la gloire incomparable de Rasouaherina pangaka ny Madagascar.

Quand nous portâmes à notre tour la santé de l'Empereur, l'anxiété de nos Ovas fut grande; ils commandèrent bien la manœuvre au dehors; mais, ne sachant pas où se trouvait Paris, ils hésitaient sur le point de l'horizon. Il fallut les tourner vers le nord; les difficultés augmentèrent lorsqu'ils durent prononcer les noms de Napoléon III, empereur des Français, et ce ne fut qu'au moyen de répétitions nombreuses qu'ils portèrent d'une voix émue cette santé dernière. Nous les renvoyâmes, il était temps. Chacun comprendra qu'après de si nombreuses santés, nous devions nous porter fort mal.

La nuit fut pénible, agitée, désolante; les punaises nous avaient envahis; des rats énormes prenaient nos corps étendus pour une route royale, et des moustiques affamés se ruaient à la curée. A peine avions-nous pu fermer l'œil, que le son d'une cloche fêlée, semblable à un glas de mort, nous fit dresser sur nos séants : nous nous interrogions, étonnés de ces sons lugubres, lorsqu'un bruit de chaînes, lourdement traînées, vint ajouter à notre effroi. Étions-nous donc dans la demeure des morts! Je n'y tins plus, et, m'élançant au dehors, je fus témoin du spectacle le plus affreux qui se puisse voir.

La cloche sinistre était une énorme et vieille marmite qu'on frappait avec une barre d'acier pour appeler les esclaves au travail. Au milieu de la cour se déroulait une longue colonne de nègres, enchaînés deux à deux; leurs jambes, également reliées par de gros anneaux, ne se mouvaient qu'avec peine; pour avancer, ils les courbaient de façon que leurs pas ne pouvaient dépasser la longueur de leurs pieds. O les pauvres créatures! Des guenilles informes couvraient leurs membres déchirés. Quelques-uns n'avaient qu'un lambeau de paillason noir de fange; leurs figures, abru-

ties par la souffrance, n'avaient rien des races que nous avions vues : les malheureux avaient perdu la forme humaine. Juste ciel ! pensais-je, voilà donc les esclaves de la reine ! Ah ! que nous étions loin de la servitude patriarcale que j'avais rencontrée dans les cases malgaches !

Bien des fois j'avais vu des esclaves ; mais jamais, non, jamais, je n'avais assisté au spectacle de tant de douleur, de tant d'abjection et de tant de misère.

Ferdinand, que je rencontrai, m'expliqua que ceux-

là étaient des esclaves rebelles et fugitifs, et qu'on leur imposait cette abominable rigueur dans les châtiments.

Quelques-uns de ces malheureux traînaient depuis de longs mois, d'autres depuis plusieurs années cette existence de damné ; nous demandâmes à notre hôte, comme faveur et comme un bon souvenir de notre séjour dans sa maison, la grâce d'un coupable : il s'empressa de nous l'accorder, et le misérable qu'on délivra sur l'heure vint en tremblant nous remercier.



Espions de la reine de Madagascar. — Dessin de E. Riou.

Vers le midi, nous faisons nos adieux à Ferdinand, pour regagner Tamatave.

## VI

Couronnement de la reine à Tamatave. — Andrian-Mandrouso. — Les Antaymours. — Les Cymerirs. — Raharla. — Les Ovas. — Code de lois. — Organisation à Tananarive. — Organisation des provinces. — Départ pour Sainte-Marie.

A peine de retour, nous trouvâmes à notre adresse une invitation du commandant de la province, nous en-

gageant à vouloir bien assister à la cérémonie du couronnement de la nouvelle reine ; cérémonie qui devait avoir lieu dans l'intérieur du fort de Tamatave. Nous devons partager cet honneur avec toute la population, car elle était aussi invitée. Nous nous y rendîmes ; le chemin du fort était couvert de piétons de toutes les classes, de tous les rangs et dans tous les costumes, depuis le *lamba* de rabane et le *simbou* de coton, jusqu'à l'habit noir ; il n'y a point de tenue officielle. Nous reconnûmes quelques-uns de nos nouveaux amis, et nous vîmes pas-

ser Juliette, toute resplendissante dans sa robe de velours nacarat, le diadème de princesse en tête et sa robuste poitrine ornée de deux décorations brillantes.

« Laissez passer le veau gras, » dit en nous voyant cette femme d'esprit, allant ainsi d'elle-même au-devant du quolibet et se moquant de son costume de cour.

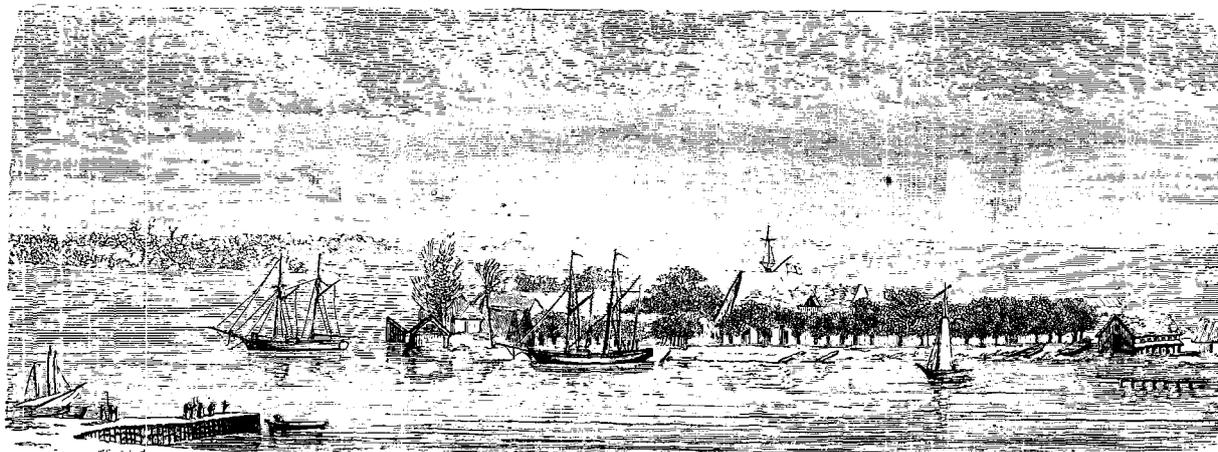
Nous arrivâmes au fort ; l'esplanade intérieure était criblée de monde, le menu peuple occupait des talus tout alentour. Au centre, s'élevait une vaste tente abritant une table sur laquelle des rafraichissements de toutes sortes se tenaient à la disposition des invités. L'état-major de la place s'était groupé auprès, entourant Son Exc. Andrian-Mandrouso, ex-bouvier, aujourd'hui général, quatorzième honneur, etc.... Chacun venait lui rendre hommage et lui porter ses félicitations au sujet de l'avènement de Rasouaherina, sa gracieuse maîtresse, dont l'étendard flottait au-dessus de la place.

Mais le personnage le plus remarquable, à mon avis, pour l'uniforme du moins, me parut être un ancien matelot français nommé Estienne, dont le costume éclatant attirait tous les regards. Cet homme chamarré, beau

garçon du reste, et portant sans trop de gaucherie sa dignité de contrebande, était simplement grand amiral de la flotte ova. Il n'avait, il est vrai, pas un canot à son service, et deux modestes pirogues formaient la seule force navale de Tamatave ; mais, à son air martial, on devinait qu'il n'eût pas demandé mieux que de commander un trois-ponts : ainsi soit-il !

Pour l'ex-bouvier, c'était, on peut le voir d'après la gravure de la page 215, la représentation la plus exacte d'un marchand de vulnérable suisse. Il portait un pantalon de velours bleu galonné d'or ; un habit rouge avec parements et brandebourgs d'or ; ses manches étaient chargées de cinq gros galons d'or ; deux épauettes d'or meublaient jusqu'à ses avant-bras, et son chef s'abritait sous un chapeau à claque également galonné d'or. Vous voyez que l'or n'était point ménagé. La figure triste et refrognée du commandant jurait avec ce costume de saltimbanque ; il paraissait tout aussi embarrassé de ce travestissement pompeux, qu'intimidé par la foule européenne qui l'admirait en souriant.

Je soupçonne Son Excellence de n'être pas fort élo-



Ilot Madame à Sainte-Marie de Madagascar. — Dessin de E. de Bérard.

quente, car elle ne fit aucun speech ; je la crois turieusement timide, car lorsqu'on se mit à reproduire ses nobles traits, monsieur le gouverneur tremblait comme une feuille, et l'aspect de l'innocent objectif braqué sur sa majestueuse personne lui occasionna un tremblement que je ne pus calmer. Il nous offrit néanmoins assez gracieusement un verre de champagne, que nous bûmes, je l'avoue pour mon compte, à la chute de la reine qu'on acclamait. Quant à l'autre personnage dont nous donnons le portrait (Raharla, p. 217) nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est qu'il porte avec une égale aisance l'habit de ville et l'habit de cour et que grâce à son éducation anglaise et à son esprit naturel il ne se trouverait déplacé dans aucun salon d'Europe.

Cependant les jeux commencèrent ; ils furent précédés d'abondantes libations de betza-betza. Les dames s'assirent à terre, les genoux au menton, dans la posture qu'on connaît, et se mirent à frapper des mains en accompagnant d'une voix lamentable deux ou trois de leurs compagnes dont les mouvements cadencés n'avaient rien

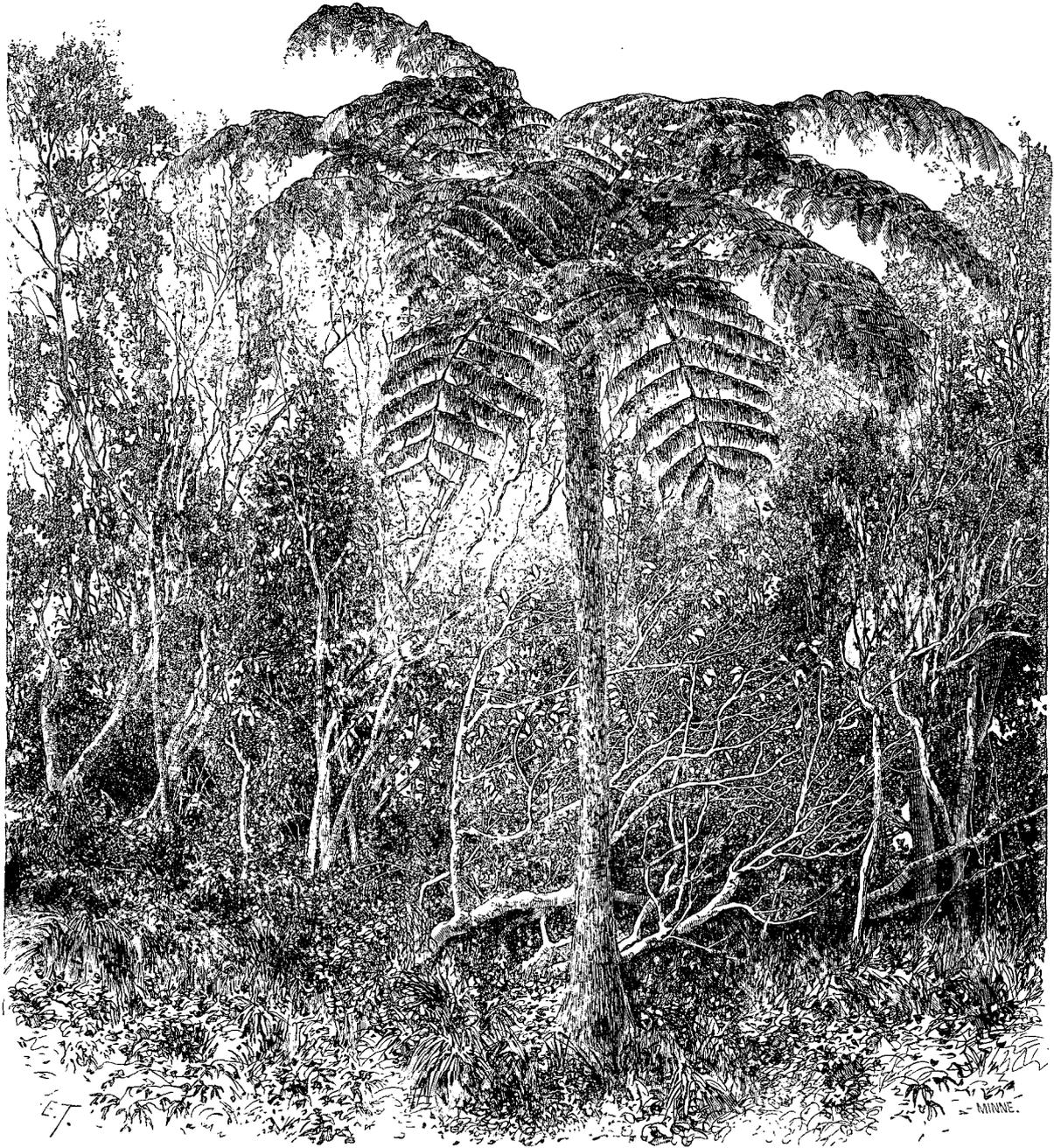
d'agréable. Les Antaymours, guerriers malgaches au service des Ovas, fixèrent bientôt l'attention de l'assemblée ; leur danse était d'ailleurs le divertissement favori du maître, et comme partout au monde les hommes sont les mêmes, on s'empressa et l'on fit cercle près des guerriers. Leurs gestes sauvages, leurs cris, leurs bonds, la férocité qu'ils déployaient dans leur simulacre de guerre, donnaient une idée de leur manière de combattre ; ils agitaient avec rage leurs sagaies brillantes ; ils les lançaient, les reprenaient et frappaient le sabre avec fureur ; ils tournaient et retournaient l'arme comme dans la plaie d'un ennemi terrassé et semblaient la lécher toute sanglante avec une volupté sans pareille. Ce jeu de cannibales, ces contorsions d'énergumènes et de convulsionnaires faisaient les délices du commandant, qui, lui-même, armé d'un bouclier, encourageait les lutteurs. Ce spectacle ne m'occasionna que du dégoût et j'abandonnai la partie.

Si l'Ova fait un présent, c'est qu'il attend le centuple ; si l'vous tend la main c'est pour que vous y jetiez quel-

que chose. Il adore la pièce d'argent, en fait de dieu c'est le seul qu'il reconnaisse; il est fourbe, menteur, lâche, cruel, insolent et plat. On pourra dire que je suis partial, je l'admets, car cet homme, autant que j'en ai vu et surtout autant qu'on m'en a dit me soulève le cœur et je n'ai plus de sang-froid pour le juger.

Comme type, il est petit, scrofuleux, rachitique et gauleux. Nous parlons toujours des Ovas de la côte. À Tannanarive, nous dit-on, la race est mieux conservée et quelques femmes sont jolies.

Comme politique, les Ovas sont fins, grands diplomates et fort habiles; habitués dès le plus jeune âge à la dis-



Fougère arborescente. — Dessin de Théron.

cussion des affaires publiques, leur organisation à Tannanarive rappelle en quelques points celle de la république romaine. C'est une oligarchie toute pure; et de sa nature c'est le gouvernement le plus persistant dans ses desseins. Cette petite aristocratie représente le sénat de Rome, et le premier ministre, charge héréditaire d'une famille plébéienne, serait un véritable tribun du peuple.

Aucune résolution n'est prise, rien ne se projette ou ne s'exécute sans kabar ou discussion publique.

Le premier kabar se tient chez le roi, où les membres des grandes familles se réunissent chaque matin; on vient y donner son avis sur l'affaire du jour. C'est le moins important de l'assemblée qui parle le premier; chacun, selon son rang, prend ensuite la parole si bon

lui semble, et le premier ministre ou le roi résume la question.

Dans les assemblées de province, c'est le premier commandant qui résume les débats et qui résout toutes choses sous sa responsabilité personnelle.

En sortant de la demeure du roi, chaque noble trouve au dehors une foule de clients qui l'attendent et auxquels il fait part des résolutions prises au palais. Second kabar, où chacun donne de nouveau son avis, discute, approuve ou combat.

Dans ce kabar, chaque client reçoit de ses patrons des conseils sur la ligne de conduite qu'il doit suivre pour travailler à la fortune de son chef; c'est le kabar des petites intrigues; l'esprit de parti vient y puiser des forces, le mot d'ordre pour agiter le peuple et diriger l'opinion publique.

A l'issue de ce kabar, les agents se répandent au dehors et se mêlent au peuple dans les cases ou sur les places publiques. La multitude discute alors en un troisième kabar toutes les nouvelles du jour; ces assemblées leur tiennent lieu de la « presse » qu'ils n'ont pas, et l'on prétend que par ce moyen toutes les nouvelles circulent aussitôt avec la rapidité de l'éclair.

Les Ovas ont en outre les assemblées publiques du Champ de Mars.

Le code des lois ovas contient des articles qui peuvent intéresser les lecteurs; nous en citerons quelques-uns.

ART. 1<sup>er</sup>. — Il y a peine de mort, vente des femmes et des enfants et confiscation des biens :

1<sup>o</sup> Pour la désertion à l'ennemi.

2<sup>o</sup> Pour celui qui cherchera à se procurer les femmes des princes et des ducs.

3<sup>o</sup> Pour celui qui cache une arme quelconque sous ses vêtements.

4<sup>o</sup> Pour celui qui fomenté une révolution.

5<sup>o</sup> Pour celui qui entraîne des hommes en dehors du territoire ova.

6<sup>o</sup> Pour celui qui vole les cachets ou contrefait les signatures.

7<sup>o</sup> Pour qui découvre, fouille ou dénonce une mine d'or ou d'argent.

ART. 4. — Je n'ai d'ennemis que la famine ou les inondations, et, quand les digues d'une rizière seront brisées, si les avoisinants ne suffisent pas pour les réparer, le peuple devra donner la main pour en finir tout de suite.

ART. 6. — Celui qui, dans un procès, corrompt ou cherche à corrompre ses juges, perd son procès et est condamné à cinquante piastres d'amende; s'il ne peut payer cette amende, il est vendu.

ART. 9. — Lorsque vous aurez donné à vos propres enfants ou à ceux que vous avez adoptés une partie de vos biens, et que plus tard vous avez à vous en plaindre, vous pourrez les déshériter et même les méconnaître.

ART. 17. — Si vous avez des peines et des chagrins, soit hommes, femmes ou enfants, faites-en part aux officiers et aux juges de votre village, pour que la confiance de vos peines ou de vos chagrins parvienne jusqu'à moi.

ART. 18. — Quand un homme ivre se battra avec le pre-

mier venu, lui dira des injures ou détériorera des objets qui ne lui appartiennent pas, liez-le, et, lorsqu'il aura recouvré la raison, déliez-le et faites-lui payer les dégâts qu'il aura commis.

ART. 21. — Soyez amis tous ensemble, aimez-vous les uns les autres, parce que je vous aime tous également et ne veux retirer l'amitié de personne.

ART. 26. — Celui qui aura des médicaments qui ne lui viendront pas de ses ancêtres, ordre de les jeter.

ART. 28. — Celui qui ne suivra pas mes lois, sera marqué au front et ne pourra pas porter les cheveux longs, ni aucune toile propre, ni le chapeau sur la tête.

ART. 29. — Tout homme non marié est déclaré mineur.

Il y a de tout dans ces lois. Le chrétien y trouve des maximes de sa religion mêlées à des maximes sauvages, et le dernier article peut fournir à l'homme politique un sérieux sujet de réflexion. Nous pourrions citer encore la coutume suivante qui fait loi à Madagascar. Les père et mère, à l'encontre de nos habitudes, prennent le nom de leur fils en le faisant précéder de *Raini*, père de, ou de *Reinèni*, mère de.... Il semble qu'il y ait, dans cet usage, un motif d'émulation entre les enfants, heureux de glorifier leurs parents par leurs actes : cela vaut mieux, en somme, que des enfants nuls, écrasés par la grandeur de leur naissance.

A Madagascar, tout appartient au roi. L'État craint tellement les empiétements des étrangers, qu'il leur défend d'élever des maisons de pierre et même de bois; il ne leur tolère que des cases de roseaux, afin qu'ils aient toujours présent à l'esprit qu'ils ne sont que passagèrement établis sur le sol de l'île.

Les Malgaches traités en vaincus sont des esclaves que les gouverneurs de provinces, nommés par le roi, administrent comme bon leur semble. Ces commandants réunissent les trois pouvoirs, militaire, civil et judiciaire.

Ils commandent les troupes, apaisent les révoltes et fixent le contingent que chaque famille doit fournir en cas de guerre.

Ils répartissent les impôts, les font percevoir, les expédient à la capitale et commandent les corvées. Le code pénal étant inconnu des Malgaches, les chefs ovas leur appliquent la loi selon leur bon plaisir; ils les accusent, les jugent et les dépouillent; dans son commandement le gouverneur n'a qu'un but : s'enrichir.

L'éloignement de la capitale rend toute réclamation vaine, et la terreur que ces despotes inspirent étouffe la voix des plus audacieux.

Le gouverneur de province reçoit ses ordres de la capitale, par des courriers établis en relais sur la route de Tananarive au chef-lieu de son commandement; ces courriers, toujours Malgaches, sont placés sous la surveillance de quelques soldats ovas et doivent être prêts nuit et jour à transmettre les dépêches. Ils n'ont pour ce service ni solde, ni rémunération quelconque; ils sont seulement exempts de la corvée.

Chaque village malgache a pour chef le descendant le plus direct de l'ancien roi du pays. C'est à cet homme que

le gouverneur ova délègue quelques pouvoirs. Celui-ci, nommé grand juge, est en même temps l'intermédiaire des indigènes et du commandant au moyen des chefs de second ordre.

Le grand juge seul a le droit de posséder dans son village le *Lapa*, case, auvent, ou hangar où se tiennent les *kabars* et où il rend la justice ; à côté se trouve le mât de pavillon sur lequel se hisse l'étendard de la reine, lorsque le commandant arrive ou qu'un navire est en vue.

Le grand juge tranche toutes les contestations entre Malgaches, qui ne peuvent en appeler du jugement qu'à l'autorité ova : mais cet appel n'est pour eux qu'un sujet de ruine.

Dans ce cas, le commandant cite les parties à son tri-

bunal ; il se fait assister par des officiers ovas et tous se réunissent dans le *Lapa*. Une fois l'affaire expliquée, le jugement rendu est exécutoire sur l'heure. Si le condamné s'y refuse ou s'il est absent, on lui dépêche un officier accompagné d'une foule d'Ovas ; cet officier est lui-même précédé par un homme, porteur d'une sagaie à lame d'argent, appelée *isitia lingua* (qui ne veut pas de mensonge, ou qui ne plaisante pas).

Lorsque le porteur de la sagaie arrive devant la demeure de celui auquel elle est envoyée, il plante la sagaie en terre, et le condamné doit se montrer soumis et respectueux envers tous les exécuteurs de la sentence ; il les fait entrer dans sa case, et comme première mesure, il est tenu de leur fournir des vivres et d'offrir à chacun comme présent de bienvenue un morceau d'ar-



Village de Kisuman (côte nord-ouest). — Dessin de E. de Bérard.

gent, dont la valeur est proportionnée au grade des assistants.

Cela fait, on entre en matière, les officiers réclament d'abord les frais de justice, dont ils s'adjugent une bonne part, et si l'avoir du malheureux ne suffit pas à payer l'amende et les frais, il est vendu lui et les siens.

En dehors de ce genre de procédure, les Ovas infligent à leurs justiciables des peines corporelles d'une atroce barbarie.

1° Coups de bâton, lorsque dans la corvée le Malgache travaille avec nonchalance.

2° Alors même qu'il s'agirait d'un chef, exposition au soleil pendant un certain nombre de jours.

Le supplice est alors des plus raffinés : les mains du

patient sont réunies à ses genoux par un brin de jonc ; si par sa faute, le jonc vient à se rompre, la peine est doublée, et pendant le temps qu'elle dure, le Malgache doit rester tête nue, quelle que soit la température, depuis le matin jusqu'au soir, et quelle que soit la durée de la peine.

Admirable justice ! ruine ou torture, le vaincu ne saurait y échapper ; le commandant a soin que le grand juge soit toujours sous sa dépendance ; il en fait ordinairement l'opresseur de ses compatriotes ; le malheureux n'est jamais que le complice ou la victime de l'Ova qui le dépouille.

D. CHARNAY.

(La fin à la prochaine livraison.)



Grand latanier. — Dessin de Catenacci.